

Localisation du centre EFEJ+

Dans le cadre du message relatif au plan de soutien de base à l'emploi, soumis au Parlement en mai 2009, le Gouvernement précisait :

- o Les locaux actuels du centre EFEJ ne répondent **que partiellement aux besoins**.
- o Les modalités de réalisation d'un Centre EFEJ+ **sont à l'étude** quant à sa localisation et son financement.
- o Les très courts délais impartis pour l'élaboration des mesures du plan de soutien, compte tenu des urgences en matière de marché du travail, d'emploi et du secteur industriel, n'ont pas permis d'assurer une coordination avec l'ensemble des communes jurassiennes. **La volonté est que cette dimension soit prise en compte** de manière organisée ultérieurement.

Dans un courrier daté de mai 2009, le Gouvernement jurassien confirmait aux divers propriétaires sa volonté d'entamer une étude tendant à regrouper les diverses activités sur un seul site. L'option privilégiée retenue visait à construire un nouveau bâtiment moderne et modulable.

En réponse à une première question orale de notre collègue Maële Willemin, en date du 24 février 2010, le Gouvernement avait répondu qu'il étudiait plusieurs variantes quant aux infrastructures d'une part et à leur financement d'autre part, et que le dossier serait prochainement soumis au Gouvernement, en primeur évidemment, afin qu'il puisse se déterminer. Après cela, contact serait pris notamment avec la commune de Bassecourt.

Nous avons appris le 18 mai 2010, que le Centre EFEJ+ quittera des locaux appartenant en majeure partie à une collectivité publique pour s'implanter à Courtételle dans les locaux libérés par une entreprise qui a délocalisé son activité dans une commune voisine.

En souhaitant qu'elles soient convaincantes, mais surtout cohérentes, essentiellement en regard des investissements réalisés sur les sites actuels, et d'éventuelles possibilités d'agrandissements, le Gouvernement peut-il nous indiquer quelles sont les raisons, pédagogiques et de formation en situation d'entreprise réelle, qui ont conduit au choix de cette variante ?

Bassecourt, le 19 mai 2010

Au nom des représentants de la Hte Sorne
Eric Dobler, Groupe PDC-JDC



Groupe PDC-JDC

Mich. Willem

[Handwritten signature]
Reclut. J. P. Mauer

H-F. Onenop.

[Handwritten signature]
J. B. *[Handwritten signature]*
A. B.

Groupe PCSI

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
P. L. *[Handwritten signature]*
M. *[Handwritten signature]*

Groupe UDC

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

Groupe PLR

[Handwritten signature]

Groupe PS

R. P. *[Handwritten signature]*
A. Kaya
[Handwritten signature]

Groupe CS-POP-Vert

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]
M. P. *[Handwritten signature]*